

élections

municipales

5 novembre 2017

**MESSAGE IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES
D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTS
D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE
DANS LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

Vous n'êtes pas domicilié dans la municipalité?

Vous pouvez exercer votre droit de vote si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 12 mois le 1^{er} septembre 2017. Afin que votre nom soit ajouté sur la liste électorale, il suffit de faire une demande écrite auprès de la municipalité avant le 24 octobre 2017.

Les copropriétaires d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, la personne à inscrire sur la liste électorale.

Pour plus d'information, communiquez avec votre présidente d'élection, Madame Brigitte Vachon, au 450 293-7575.

MISES EN CANDIDATURES

DISTRICT 2	François BRISSON
	Éric MÉNARD

ADRESSE DES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de votes sont situés au : 249, rue St-Joseph, Ange-Gardien, J0E 1E0

élections

municipales 5 novembre 2017

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Pour voter, vous devez être bien inscrit sur la liste électorale. Vous pourrez le vérifier en consultant l'avis envoyé par votre présidente d'élection. Pour vous inscrire ou corriger votre inscription, présentez-vous à la commission de révision et apportez deux pièces d'identité*.

LA COMMISSION DE RÉVISION SIÈGERA LES

19 OCTOBRE, DE 14H30 À 17H30, 20 OCTOBRE DE 10H À 13H ET 23 OCTOBRE DE 19H À 22H.

VOTE PAR ANTICIPATION

Le 29 octobre 2017 entre 12h et 20h, c'est le vote par anticipation. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité*.

*PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES

- Carte d'assurance maladie;
- Permis de conduire;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut d'Indien;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

VOTE LE JOUR DU SCRUTIN

Le 5 novembre 2017 entre 10h et 20h, c'est le vote le jour de l'élection. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité*.

ADRESSE DES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de votes sont situés au : 249, rue St-Joseph, Ange-Gardien, JOE 1E0

TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES AUX BUREAUX DE VOTE

Le service de transport adapté de la MRC Brome-Missisquoi assurera le transport des personnes handicapées de la Municipalité d'Ange-Gardien afin qu'elles puissent exercer leur droit de vote.

Pour utiliser ce service, les gens devront obligatoirement réserver leur transport au plus tard aux dates suivantes :

Vote par anticipation du dimanche 29 octobre 2017 : Réservez au plus tard le vendredi 27 octobre, avant-midi.

Vote le jour du scrutin du dimanche 5 novembre 2017 : Réservez au plus tard le vendredi 3 novembre, avant-midi.

Le tarif est de 2,70 \$ pour un aller simple.

Recherche de personnel
Élections municipales

Vous êtes intéressé
à travailler lors des élections municipales?

Quelques postes sont toujours disponibles.

Contactez Madame Brigitte Vachon au 450.293.7575
pour manifester votre intérêt.